



UZBaleike

POLITIQUE DES FOURNISSEURS

UZBaleike a pour objectif d'encourager la participation des fournisseurs afin de renforcer la relation avec des fournisseurs de qualité qui garantissent la fourniture et la prestation de services, dans les délais, la qualité et le coût. Et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs d'UZBaleike.

Pour ce faire, **UZBaleike** établit les directives suivantes :

- Améliorer la compétitivité en favorisant les relations à long terme avec les fournisseurs.
- Assurer des processus de sélection des fournisseurs transparents, dans le but de garantir l'objectivité, la compétitivité et la qualité des produits fournis
- Promouvoir la participation des fournisseurs orientée vers le développement et l'amélioration des produits et services, en garantissant les fournitures dans les délais, le coût et la qualité.
- Respect de nos principes de Responsabilité Civile d'Entreprise.
- L'engagement envers l'innovation et l'étude continue du marché, afin que nous puissions obtenir de nouvelles applications et de nouveaux marchés pour nos produits, et les moyens de production les plus efficaces pour la fabrication de nos produits.

- L'engagement d'établir des OBJECTIFS annuels d'amélioration de la qualité.

HOMOLOGATION DES FOURNISSEURS

Les critères utilisés pour la sélection initiale des fournisseurs sont les suivants :

- A** – Fournisseur historique de l'organisation
- B** – Fournisseur par Exigence du client
- C** – Contrôle des 3 premières livraisons
- D** – Fournisseur certifié
- F** – Fournisseur de travaux spéciaux

Sauf dans les cas A, B et D, le responsable de la qualité doit procéder à une évaluation initiale du fournisseur, qui consistera à évaluer les premières livraisons du fournisseur pour garantir la qualité de celui-ci.

RÉÉVALUATION DES FOURNISSEURS

Chaque année, un examen de la qualité de l'approvisionnement de nos fournisseurs sera effectué en appliquant les critères suivants :

$$IQ = 100 - \left(\frac{\text{Nombre d'incidents}}{\text{Total des commandes d'achat}} \right) \times 100$$

Ce calcul est effectué semestriellement pour chaque fournisseur.

Les critères de classification du fournisseur sont les suivants :

NIVEAU ACCEPTABLE > 65 %

NIVEAU non ACCEPTABLE <=65 % (un fournisseur avec un indice de qualité inférieur à 65 % sera automatiquement considéré comme inapte. Si vous souhaitez conserver le statut de fournisseur agréé, des mesures correctives immédiates seront nécessaires).

REMARQUE: L'analyse de ces données pour chacune des sections de l'entreprise peut prendre en compte d'autres facteurs (tels que la criticité des NCR générées).



CONDITIONS DE LIVRAISON

Toutes les commandes doivent être envoyées avec leur bon de livraison correspondant, bien lisible et visible pour la réception.

Toutes les commandes doivent être envoyées clairement identifiées avec l'O.F. et le numéro de commande.

L'identification des marchandises doit être visible et avec une identification pour chaque colis ou commande.

Si une commande se compose de différents articles, chaque article différent doit être identifié par son code d'article.

Les commandes doivent être séparées pour une identification correcte. Évitez de mélanger plusieurs commandes sur une même palette. Si cela n'est pas possible, les différentes commandes doivent être clairement séparées et identifiées.

Les certificats de matériaux des commandes passées doivent être disponibles pour le cas où **UZBaleike** le demanderait.